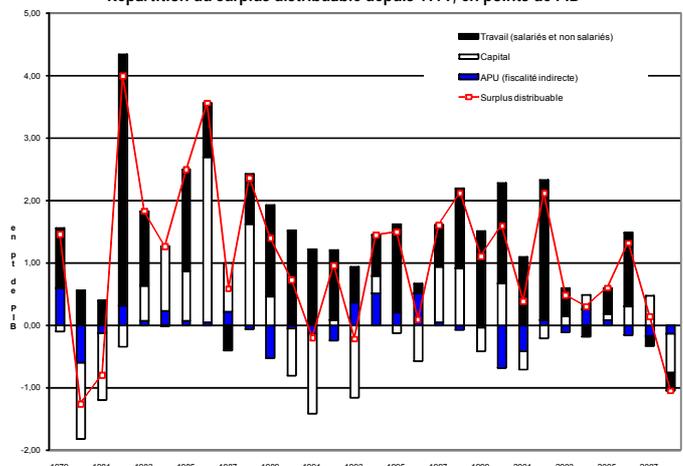


Surplus distribuable et partage de la valeur ajoutée en France

- Le surplus distribuable est la part de la croissance du PIB disponible pour améliorer la rémunération des facteurs de production. Il a une double origine : gains de productivité et évolution du prélèvement opéré par le reste du monde, au travers des variations des termes de l'échange. C'est donc la part de la croissance qui n'est pas affectée à la rémunération des facteurs de production additionnels, mesurée au prix d'utilisation sur le marché intérieur.
- Le surplus distribuable est réparti entre les administrations publiques, via des modifications de la fiscalité indirecte, les salariés et les non salariés, via des évolutions des rémunérations horaires et les détenteurs du capital, via des évolutions du rendement du capital.
- Depuis les années 80, le surplus distribuable a fortement diminué en moyenne, en grande partie en raison du ralentissement de la croissance de la productivité, qui a diminué de plus de 0,5 point de PIB. Depuis le début des années 90, le surplus distribuable annuellement est en moyenne inférieur à un point de PIB.
- Depuis les années 90, l'essentiel du surplus distribuable a été consacré à l'augmentation de la rémunération du travail, ce qui est conforme à la répartition théorique lorsque la croissance est équilibrée. La rémunération du capital a, elle, fluctué entre le début des années 90 et les années 2000, permettant d'absorber les évolutions de la fiscalité indirecte.
- La baisse de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée (VA) au cours des années 1980 est davantage la conséquence de la substitution capital/travail, que d'une baisse de la rémunération relative du travail par rapport au capital et n'est pas incompatible avec une redistribution du surplus en faveur des travailleurs. Depuis le début des années 1990, la stabilité du partage de la VA est la conjonction de la substitution capital/travail et de l'affectation du surplus distribuable à la rémunération du travail.
- D'une année à l'autre, la volatilité du surplus distribuable est principalement liée à celle du prix de l'énergie. Ces chocs conjoncturels sont principalement amortis par la rémunération du capital.

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et de la Politique économique et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Répartition du surplus distribuable depuis 1979, en points de PIB



Sources : Insee, calculs DGTPE

1. Le surplus distribuable est la part de la croissance du PIB disponible pour améliorer la rémunération des facteurs de production

1.1 Le surplus distribuable se calcule à partir des comptes annuels de la Nation

Le surplus distribuable est la part de la croissance du PIB disponible pour améliorer la rémunération des facteurs de production. Il a une double origine : gains de productivité et évolution du prélèvement opéré par le reste du monde, au travers des variations des termes de l'échange. C'est donc la part de la croissance qui n'est pas affectée à la rémunération des facteurs de production additionnels, mesurée au prix d'utilisation sur le marché intérieur.

Le surplus distribuable se calcule à partir des comptes annuels de la Nation, comme la somme des gains de productivité globale des facteurs et des termes de l'échange intérieur. Les gains de productivité sont calculés de façon comptable, en retranchant à l'évolution du PIB réel (\dot{Y}), l'évolution des différents facteurs de production valorisés aux prix de l'année précédente. Les gains de productivité sont valorisés au coût des facteurs, c'est pourquoi ils sont corrigés de l'évolution des impôts et subventions indirects¹ (T). On distingue comme facteurs de production le stock de capital net² (\dot{K}), les heures travaillées des salariés (L_s) et celles des non salariés (L_n).

Encadré 1 : Valorisation au « coût des facteurs »

La valeur ajoutée en volume (Y) peut-être calculée en déflétant la valeur ajoutée en valeur par le prix de marché ou par le « coût des facteurs ». Le coût des facteurs (CF) est le prix de marché (P) corrigé des impôts (T) et subventions (S) à la production.

$$CF = \frac{PY - T + S}{Y} = P - \frac{T - S}{PY}$$

Lorsque l'on utilise le coût des facteurs, on fait implicitement l'hypothèse que les impôts et subventions à la production pèsent de façon uniforme sur le capital et sur le travail : ils ne sont attribués à aucun des facteurs de production en particulier.

A l'inverse, lorsque l'on valorise au prix de marché, on fait l'hypothèse implicite que les impôts et subventions à la production pèsent intégralement sur la rémunération du capital.

Ainsi, une augmentation des impôts à la production n'a pas d'effets sur le partage de la VA lorsqu'elle est mesurée au coût des facteurs qu'elle diminue, ni sur la part des salaires dans la VA lorsque celle-ci est valorisée au prix de marché.

En outre, la part des salaires dans la VA valorisée au coût des facteurs est systématiquement supérieure à la part des salaires dans la VA valorisée au prix de marché tant que les impôts à la production excèdent les subventions. En notant MS la masse salariale, EBE l'excédent brut d'exploitation, on a en effet :

$$\left(\frac{MS}{VA}\right)_{PM} = \frac{MS}{MS + EBE + T - S} < \frac{MS}{MS + EBE} = \left(\frac{MS}{VA}\right)_{CF}$$

L'évolution des termes de l'échange est égale au différentiel entre le taux de croissance du déflateur du PIB p et le taux de croissance du prix de la demande intérieure, p_{di}

La mesure du surplus distribuable résulte donc d'un calcul comptable, qui ne fait aucune hypothèse sur une quelconque fonction de production ou sur les déterminants du progrès technique (qualité du travail ou du capital). Ce calcul dépend en revanche des indicateurs choisis pour mesurer les facteurs de production et notamment le travail. Le choix des heures pour les salariés est consensuel. La répartition du revenu des entrepreneurs individuels entre rémunération du capital et du travail est problématique. L'utilisation des heures pour les entrepreneurs individuels permet de disposer d'une mesure cohérente dans le temps du facteur travail. Mais cette pratique sous-estime la rémunération du capital³.

En notant α_{i-1} la part du facteur de production⁴ i dans la valeur ajoutée lors de l'année précédente, l'expression du surplus distribuable est donnée par la formule suivante, avec \dot{x} le taux de croissance de x :

$$SDa = \dot{Y} - \alpha_{s-1}\dot{L}_s - \alpha_{n-1}\dot{L}_n - \alpha_{K-1}\dot{K} - \alpha_{T-1}\dot{T} + \dot{p} - \dot{p}_{di}$$

Où : $\dot{Y} - \alpha_{s-1}\dot{L}_s - \alpha_{n-1}\dot{L}_n - \alpha_{K-1}\dot{K} - \alpha_{T-1}\dot{T}$ sont les gains de productivité;

et où : $\dot{p} - \dot{p}_{di}$ sont les termes de l'échange.

1.2 Le surplus distribuable est réparti entre les administrations, les travailleurs et les détenteurs du capital

Le surplus distribuable est réparti entre les administrations publiques, via des modifications de la fiscalité indirecte, les salariés et les non salariés, via des évolutions des rémunérations horaires et les détenteurs du capital, via des évolutions du rendement du capital. Lorsque la

(1) La fiscalité indirecte est composée des impôts sur les produits (dont la TVA à hauteur de 64 %, la TIPP à hauteur de 12 % et les accises) et des impôts sur la production (dont la taxe professionnelle à hauteur de 30 %, les taxes foncières à hauteur de 27 % et les diverses taxes sur la main d'œuvre à hauteur de 28 %).

(2) On utilise pour simplifier le stock de capital des sociétés non financières et entrepreneurs individuels, mais l'analyse pourrait être raffinée en introduisant le stock de capital des entreprises financières et des APU.

(3) On attribue par hypothèse l'ensemble du revenu mixte hors la consommation de capital fixe au travail.

(4) α_{i-1} est la part de la rémunération du facteur i dans le PIB : EBE hors revenu mixte, rémunération des salariés, revenu mixte corrigé de la consommation de capital fixe ou fiscalité indirecte. Par construction, la somme des α_{i-1} égale l'unité.

croissance est équilibrée⁵, le rendement du capital, la fiscalité et les termes de l'échange sont stables et l'inté-

gralité du surplus distribuable vient accroître les rémunérations horaires du travail.

2. Evolution du surplus distribuable en France

2.1 Le surplus distribuable a diminué avec le ralentissement de la productivité

Depuis les années 80, le surplus distribuable a fortement diminué en moyenne, en grande partie en raison du ralentissement de la croissance de la productivité, qui a

diminué de plus de 0,5 pt de PIB depuis cette période (cf. tableau 1). Depuis le début des années 90, le surplus distribuable est en moyenne inférieur à un point de PIB.

Tableau 1 : répartition du surplus distribuable en moyenne par sous-périodes depuis 1979

Périodes	Surplus distribuable	Gains de productivité	Variations des termes de l'échange
1979 - 1988	1,6	1,7	-0,1
1989 - 1998	0,9	1,0	-0,0
1999 - 2008 ^a	0,7	0,8	-0,1

a. calcul pour 2008 réalisé en utilisant le compte annuel provisoire.

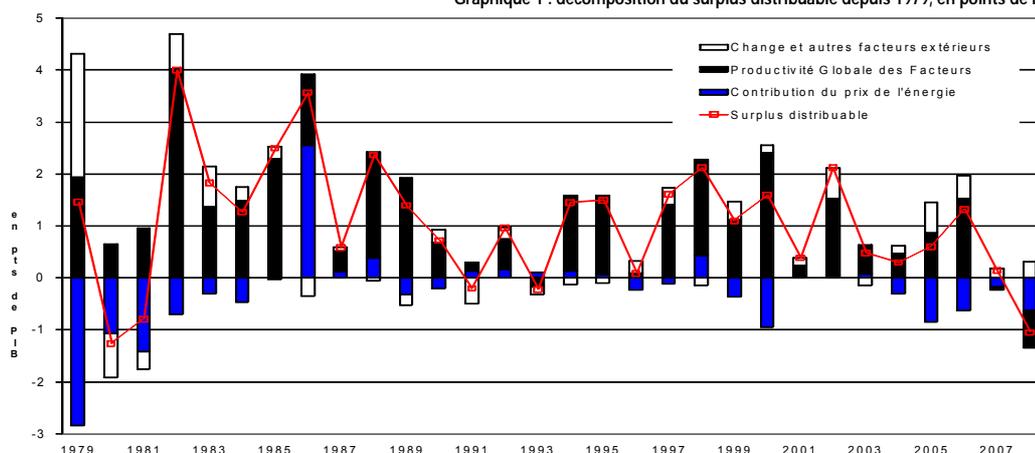
Lecture : Au cours de la période 1979-1988, le surplus distribuable a représenté en moyenne 1,6 pt de PIB par an, dont 1,7 pt lié à la croissance de la PGF et -0,1 pt lié à la variation des termes de l'échange.

Sources : Insee, calculs DGTPE, moyennes annuelles, en points de PIB

Comme les termes de l'échange et la croissance de la productivité des facteurs sont des variables très volatiles, le surplus distribuable a tendance à varier fortement d'une année sur l'autre. Il est donc sensible à la conjoncture, notamment aux variations du prix de l'énergie. Les

effets du prix de l'énergie peuvent être isolés en calculant de façon comptable la contribution des prix de l'énergie à la variation des termes de l'échange, (cf. graphique 1).

Graphique 1 : décomposition du surplus distribuable depuis 1979, en points de PIB



Sources : Insee, calculs DGTPE

Les phases de hausse rapide du prix du pétrole sont ainsi associées à une diminution du surplus tandis que le contrechoc pétrolier de 1986 a été favorable.

fiscalité indirecte peut être la conséquence de modifications des taux d'imposition ou d'effets de composition.

$$S_{APU} = \alpha_T(\dot{P}_T - \dot{P}_{di})$$

2.2 Depuis les années 1990, l'essentiel du surplus distribuable revient au travail

Le surplus distribuable se répartit entre les travailleurs, les détenteurs du capital et les administrations publiques (APU). Les APU captent une partie du surplus distribuable grâce aux changements de prix relatif des impôts et subventions indirectes. La variation des prix de la

La part du surplus distribuable qui reste après les modifications de la fiscalité est appelée surplus distribué. Le surplus distribué bénéficie en partie aux salariés et aux indépendants, via des augmentations des rémunérations horaires. Le reste du surplus distribué vient accroître la rémunération du capital.

(5) En régime de croissance équilibrée, toutes les variables nominales croissent au même taux, égal à la somme du taux de croissance de l'efficacité du travail et du taux d'inflation des prix de la valeur ajoutée. Les grandeurs exogènes (fiscalité, dépenses publiques) sont stationnaires. Par suite, la répartition de la valeur ajoutée entre les divers facteurs de production est stable.

Pour calculer S_i la part du surplus distribué qui va au facteur i , on multiplie donc la part de ce facteur dans la VA par l'accroissement de sa rémunération marginale rapportée au prix de la demande intérieure :

$$S_i = \alpha_{i,t-1} (\dot{R} m_{i,t} - \dot{P}_{di,t})$$

Depuis les années 90, l'essentiel du surplus distribuable a été consacré à l'augmentation de la rémunération du

travail, (cf. tableau 2), ce qui est conforme à la répartition théorique lorsque la croissance est équilibrée (cf. encadré 2). Toutefois, la rémunération du capital a elle, fluctué entre le début des années 90 et les années 2000, permettant d'absorber les évolutions de la fiscalité indirecte.

Encadré 2 : Régime de croissance équilibrée

En régime de croissance équilibrée, toutes les grandeurs croissent à un taux constant. Par définition, l'emploi (salarié et non salarié) croît ainsi au même rythme que la population active, n . On peut démontrer que si X_t , Y_t et Z_t sont trois variables qui croissent à des taux constants et telles que pour tout t , $X_t = Y_t + Z_t$, alors ces trois variables croissent au même taux.

Pour ce faire, notons g_x, g_y, g_z les taux de croissances. Alors pour tout $t > 0$, on a :

$X_0 e^{g_x t} = Y_0 e^{g_y t} + Z_0 e^{g_z t}$ et la valeur de X à l'instant initial s'écrit $X_0 = Y_0 e^{(g_y - g_x)t} + Z_0 e^{(g_z - g_x)t}$. Comme cette valeur est indépendante de t , on a obligatoirement, $g_x = g_y = g_z$.

Par suite, en régime de croissance équilibrée, toutes les composantes du PIB doivent croître au même taux. Le taux de croissance de l'investissement, et par suite le taux de croissance du capital sont donc égaux au taux de croissance du PIB.

$$Y = C + I + G + X - M \Rightarrow \dot{Y} = \dot{I} = \dot{K} = \dot{C} \dots$$

Le même raisonnement appliqué à l'équilibre ressources-emplois en valeur implique que tous les prix croissent au même taux.

$$\dot{P} = \dot{P}_c = \dot{P}_i = \dot{P}_k = \dot{P}_{di}$$

La variation des termes de l'échange est donc nulle en régime de croissance équilibrée.

Comme la distribution du revenu est toujours décrite par l'équation comptable suivante, on a :

$$PY = rP_K K + WL + T - S \Rightarrow \dot{P} + \dot{Y} = \dot{r} + \dot{P}_K + \dot{K} = \dot{W} + \dot{L} = \dot{T} = \dot{S}$$

En régime de croissance équilibrée, les impôts, les subventions, la masse salariale et les revenus du capital croissent au même taux, le taux de croissance du PIB nominal.

En combinant les équations précédentes, on en déduit que le taux de rendement du capital est constant en régime de croissance équilibré.

$$\dot{r} = \dot{Y} - \dot{K} + \dot{P} - \dot{P}_K = 0$$

De plus, la part des salaires dans la valeur ajoutée est également constante.

$$\left(\frac{\dot{W}L}{PY}\right) = 0 \Rightarrow \left(\frac{\dot{W}}{P}\right) = \left(\frac{\dot{Y}}{L}\right)$$

Le salaire réel croît donc comme la productivité apparente du travail.

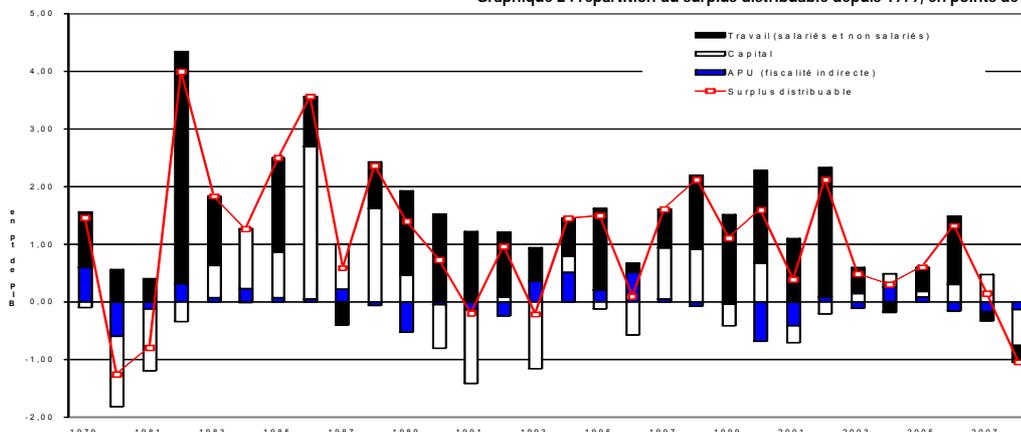
En utilisant les résultats précédents et le fait que $\sum_i a_i = 1$, le surplus distribuable devient :

$$Sda = (\dot{Y} - \dot{L})(\alpha_{I_s} + \alpha_{I_s})$$

Le surplus distribuable est donc égal au taux de croissance de la productivité du travail que multiplie la part des salaires dans la VA, ce qui correspond exactement aux augmentations de salaire. L'intégralité du surplus distribuable est bien distribuée aux travailleurs. Une autre manière de voir ce résultat est de constater que comme le rendement du capital est constant, l'intégralité des revenus du capital est utilisée pour accroître les facteurs de production.

Sources : Insee, calculs DGTPE

Graphique 2 : répartition du surplus distribuable depuis 1979, en points de PIB



Source : Insee, calculs DGTPE

Tableau 2 : répartition du surplus distribuable en moyenne annuelle par sous-période depuis 1979

Périodes	Surplus distribuable	Part du surplus captée par ...		
	En points de PIB	...le travail	...le capital	...la fiscalité indirecte
1979 - 1988	1,6	65 %	31 %	5 %
1989 - 1998	0,9	107 %	-13 %	6 %
1999 - 2008	0,7	113 %	6 %	-19 %
Croissance équilibrée^a	–	100 %	0 %	0 %

a. Calcul théorique d'après les caractéristiques de l'économie française en moyenne sur période longue.
Lecture : Au cours de la période 1999-2008, le surplus distribuable a représenté en moyenne 0,7 pt de PIB par an, dont 6 % ont accru la rémunération du capital. Sur la même période, l'augmentation de la rémunération du travail a excédé le surplus, représentant 113 % de sa valeur, ce qui a été compensé par la diminution de la fiscalité indirecte à hauteur de 19 % du surplus.

Source : Insee, calculs DGTPE

2.3 Les évolutions du partage de la VA ne sont pas expliquées par celles du surplus distribuable

Les évolutions du partage de la VA sont le reflet de la substitution du capital au travail avant d'être celui de l'évolution du surplus distribuable et de son partage.

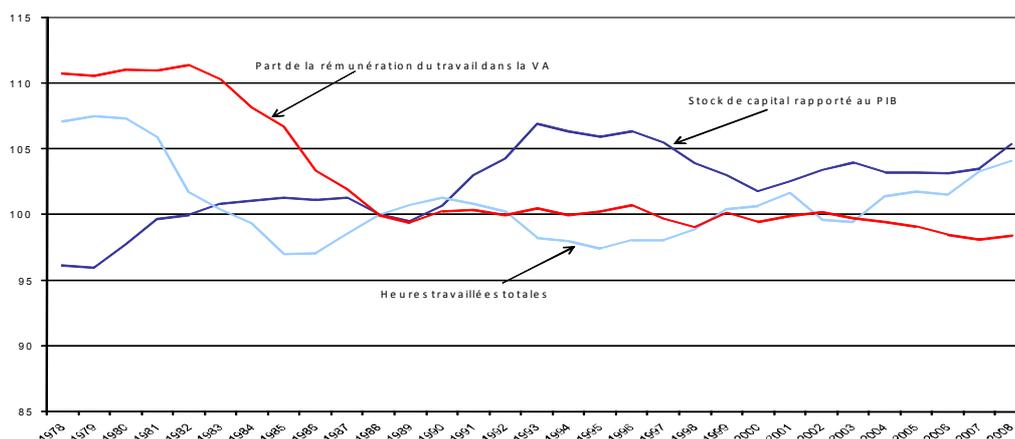
A la suite des chocs pétroliers, la répartition de la valeur ajoutée s'est déformée de façon notable dans les années 70. L'indexation des salaires sur les prix à la consommation, tirés à la hausse par l'augmentation violente des prix du pétrole, a conduit à une hausse de la part des salaires dans la valeur ajoutée, qui est passée de 67 % en quelques années.

La décennie 80 a été marquée par un retour à l'équilibre. La désinflation s'est traduite par une diminution de l'emploi et une baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Cette période de désinflation s'est accom-

plie d'une baisse de la part du surplus distribuable aux travailleurs, qui n'ont bénéficié que des deux tiers du surplus (cf. tableau 2). Mais cette diminution a accompagné le mouvement de substitution capital/travail. Les heures travaillées ont diminué d'environ 10 % entre 1978 et 1986, essentiellement du fait de la baisse de l'emploi non salarié dans le secteur agricole. A l'inverse, le stock de capital rapporté au PIB a crû de 5 % sur la même période, favorisé par l'ouverture des marchés financiers.

Depuis la fin des années 80, la part des salaires dans la valeur ajoutée est restée stable, en raison de la désindexation des salaires, tandis que les heures travaillées et le stock de capital se sont progressivement accrus. Depuis les années 90, la quasi-intégralité du surplus distribuable a été distribuée aux travailleurs.

Graphique 3 : évolution du partage de la VA et des facteurs de production en France, indices bases 100 en 1988



Source : Insee

3. Le lien entre surplus distribuable et conjoncture

3.1 La volatilité du surplus est principalement la conséquence de celle des prix de l'énergie

Les évolutions du surplus distribuable représentées sur le graphique 1 indiquent que le surplus distribuable est volatil. La conjoncture peut a priori jouer à deux

niveaux, via les gains de productivité d'une part et via les termes de l'échange d'autre part.

En pratique, les variations des gains de productivité ont des effets limités sur l'évolution du surplus distribuable (cf. tableau 4) car en cas de retournement de l'activité,

la baisse des facteurs de production, l'emploi et l'investissement, absorbent une partie importante du choc.

En revanche, les variations des termes de l'échange intérieur ont une influence importante sur l'évolution du surplus distribuable, via d'une part les évolutions du change et d'autre part celles des prix de l'énergie.

L'appréciation de l'euro par rapport au dollar⁶ améliore les termes de l'échange à court terme car le prix des importations (en euros) diminue, baisse qui doit se transmettre en partie au prix de la demande intérieure. En pratique, les effets directs d'une appréciation de l'euro par rapport au dollar sur le surplus distribuable s'avèrent négligeables, même lors de fortes variations du change comme en 2007 et 2008.

Les prix de l'énergie par contre ont des effets importants. Il y a deux raisons à cela. D'une part les variations des taux de change sont beaucoup moins amples que celles de l'énergie. D'autre part, l'élasticité du prix de la demande intérieure au taux de change de l'euro/dollar

est plus faible que l'élasticité du même prix au prix du baril de pétrole⁷.

Les évolutions récentes de la conjoncture illustrent bien ces résultats. Le prix du pétrole a beaucoup fluctué depuis 2005, avec une hausse de l'ordre de 18 % en 2006 puis de 40 % en 2008. La parité euro/dollar a également cru de 8,7 % en 2007 puis de 7,3 % en 2008 (cf. tableau 3).

En utilisant les élasticités des termes de l'échange au prix du pétrole et au taux de change estimées par des modèles macroéconomiques, il est possible de calculer les contributions de ces chocs conjoncturels aux évolutions du surplus distribuable (cf. encadré 3).

En 2006 comme en 2008, la hausse des prix du pétrole a eu un impact négatif prononcé sur les termes de l'échange intérieur. La contribution des autres facteurs, hors change et énergie est structurellement positive, ce qui est dû au faible dynamisme des prix d'importations en raison de l'ouverture aux économies émergentes (mais aussi à d'éventuelles erreurs de mesures).

Encadré 3 : Termes de l'échange intérieur

Les termes de l'échange intérieur sont définis comme le ratio du prix du PIB, P (ou de la valeur ajoutée) et le prix de la demande intérieure, P_{di} .

$$TEI = \frac{P}{P_{di}}$$

Il s'agit donc du prix relatif des biens et services qui procurent de l'utilité aux résidents et de la valeur ajoutée. Plus ce ratio est élevé, plus les résidents peuvent acquérir une grande quantité de biens et services, disponibles sur le marché intérieur, grâce à la vente d'une même quantité de valeur ajoutée domestique.

Ce ratio est dans le cas général différent de l'unité car une partie importante des biens et services disponibles sur le marché intérieur, et utilisés pour la consommation ou l'investissement, est importée. Le prix de la demande intérieure est donc une fonction du prix domestique P et du prix d'import P^* . On peut alors relier les variations marginales du prix de la demande intérieure à celles du prix de la VA domestique et du prix d'import, avec a et b compris entre 0 et 1 :

$$\dot{P}_{di} = a\dot{P} + b\dot{P}^*$$

En ajoutant l'hypothèse d'homogénéité dynamique des prix, empiriquement vérifiée à long terme, on a $a + b = 1$. La variation des termes de l'échange peut alors s'écrire en fonction de la variation des prix de la VA domestique et d'import comme :

$$\dot{TEI} = \dot{P} - \dot{P}_{di} = \dot{P} - (a\dot{P} + (1-a)\dot{P}^*) = (1-a)(\dot{P} - \dot{P}^*)$$

Depuis la fin des années 90, la contribution de la variation des termes de l'échange intérieur au surplus distribuable est structurellement positive. Ceci s'explique par le fait qu'une part croissante des biens et services sur le marché intérieur est importée de pays émergents où les gains de productivité sont plus importants qu'en France. Cette forte croissance de la productivité a été répercutée dans les prix d'imports qui ont crû moins vite que les prix de la valeur ajoutée en France

On peut évaluer les effets des variations du prix du pétrole sur les évolutions des termes de l'échange intérieur en décomposant comme précédemment le prix de la demande intérieure. Au premier ordre, la variation du prix de l'échange intérieur est égale à la part de l'énergie dans la demande intérieure e que multiplie la variation du prix de l'énergie, \dot{P}_e , à laquelle on doit ajouter les contributions des autres facteurs \dot{P}_x .

$$\dot{P}_{di} = e\dot{P}_e + (1-e)\dot{P}_x$$

Les contributions des autres facteurs, comme le change où les prix d'importations autres que l'énergie, sont calculées de façon comptable en inversant l'équation précédente.

Pour déduire l'évolution du prix de l'énergie des variations du prix du pétrole, P_o , on utilise l'équation autorégressive dérivée du modèle Mesange^a suivante :

$$\dot{P}_{e,t} = 0,78\dot{P}_{o,t} + (0,91 - 0,78)\dot{P}_{o,t-1} + (0,95 - 0,91)\dot{P}_{o,t-2}$$

Au bout de trois ans, les variations des prix du pétrole n'ont plus d'impact significatif sur les variations du prix de l'énergie.

a. C. Klein et O. Simon « Le modèle mésange, une réestimation », Document de travail de la DGTPE, 2009, à paraître.

(6) On raisonne ici toutes choses égales par ailleurs, sans prendre en compte l'effet négatif d'une appréciation de l'euro sur les exportations. De tels effets sont inclus dans les variations de la productivité globale des facteurs (PGF).

(7) Le pétrole représente en effet une part importante des importations de la France hors zone euro.

Tableau 3 : évolution des termes de l'échange intérieur et contribution des chocs internationaux

Années	Chocs conjoncturels		Termes de l'échange intérieur	dont...		
	Baril de Brent (euros)	Euro/USD		Change euro/USD	Prix de l'énergie	Autres facteurs
2005	43,97	1,24	–			
2006	51,90	1,26	–0,19	–0,01	–0,43	0,26
2007	52,67	1,37	0,01	–0,02	–0,12	0,14
2008 ^a	65,30	1,47	0,35	–0,02	–0,64	1,01

a. Calcul pour 2008 réalisé en utilisant le compte annuel provisoire.

Lecture : Le prix moyen du baril de Brent était de 43,9 € au cours de l'année 2005. En 2006, les termes de l'échange intérieur ont diminué de 0,19 %, dont une baisse de 0,01 % liée aux variations de l'euro, une baisse de 0,43 % liée au prix du baril et une augmentation de 0,26 % liée à l'évolution des prix étrangers toutes choses égales par ailleurs.

Sources : Insee, calculs DGTPE à partir des élasticités du modèle Mesange

3.2 Les chocs conjoncturels sont essentiellement amortis par la rémunération du capital

La conjoncture a aussi des effets sur la répartition du surplus. Pour se faire une idée de tels effets, on peut tracer les évolutions des composantes du surplus depuis

1979, (cf. graphique 2). Conformément à la théorie, la part du surplus qui bénéficie au travail⁸ est la plus importante et la plus stable. En période de retournement de la conjoncture, il semble que ce soit la rémunération du capital qui amortisse le choc (cf. tableau 4).

Tableau 4 : répartition du surplus distribuable et croissance économique, en points de PIB (1979-2008)

Croissance du PIB	Nombre d'années	Surplus moyen	Part du surplus captée par...		
			...la fiscalité indirecte	...le travail	...le capital
Inférieure à 1,1 %	7	0,06	0,106	0,68	–0,68
Entre 1,2 et 2,4 %	16	1,29	0,03	0,88	0,39
Supérieure à 2,5 %	7	1,53	–0,12	1,31	0,35
Moyenne 1979-2007^a	29	1,13	–0,00	0,93	0,13

a. Lecture : en moyenne, les années où la croissance du PIB était inférieure à 1,1 %, le surplus distribuable était de 0,06 point de PIB, réparti entre une augmentation de 0,68 point de PIB de la rémunération du travail compensée par une baisse de 0,68 point de PIB de la rémunération du capital.

Sources : Insee, calculs DGTPE

En ce qui concerne l'impact des chocs pétroliers, il semblerait que la réduction du surplus induite par une hausse brutale des prix de l'énergie soit en grande partie amortie par une diminution de la rémunération du capital (cf. tableau 5). Jusque dans les années 2000, la part du surplus captée par le travail a tendance à augmenter lors des périodes de hausse des prix de

l'énergie et à diminuer lors des périodes de baisse. Cette propriété est moins nette sur la dernière phase de hausse du pétrole (2004-2007) : le travail a capté une part du surplus inférieure tant à la part captée dans les épisodes de stabilité des prix de l'énergie qu'à la part théorique captée sur longue période.

(8) Via l'accroissement de la rémunération des salariés comme des entrepreneurs individuels.

Tableau 5 : répartition du surplus distribuable selon les périodes de hausse et de baisse du prix du pétrole

Périodes	Prix du baril de pétrole	surplus moyen	Part du surplus capté par ...		
			...la fiscalité indirecte	...le travail	...le capital
1979 - 1984	Hausse	1,08	8 %	110 %	-40 %
1986 - 1988	Baisse	2,17	3 %	19 %	78 %
1999 - 2000	Hausse	1,34	-27 %	116 %	11 %
Autres ^a	Hausse	0,57	-1 %	62 %	38
Moyenne 1979 - 2007	25 €	1,06	1 %	104 %	-6 %
Croissance équilibrée^b	-	-	0 %	100 %	0 %

a. Moyennes calculées sur les périodes 1985, 1989 - 1998 et 2001 - 2003.

b. Calcul théorique d'après les caractéristiques de l'économie française en moyenne sur longue période.

Lecture : Au cours de la période 1979-1984, qui a connu une forte hausse des prix du pétrole, la croissance annuelle du surplus a été de 1,08 point de PIB en moyenne. La fiscalité indirecte a capté 8 % de ce surplus tandis que la hausse de la rémunération du travail a représenté 110 % de la croissance du surplus. A l'inverse, la baisse de la rémunération du capital a représenté 40 % de la croissance du surplus sur la période.

Sources : Insee, calculs DGTPE

Paul CAHU

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi
Direction générale du Trésor
et de la Politique économique

139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la Publication :

Philippe Bouyoux

Rédacteur en chef :

Jean-Paul DEPECKER

(01 44 87 18 51)

tresor-eco@dgtppe.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos

ISSN 1777-8050

Derniers numéros parus

■ **Mai 2009**

n°58. Enquête ménages et comportement de consommation en France
Slim DALI

n°57. Saisies immobilières aux États-Unis et pertes des institutions financières
Stéphane SORBE

Avril 2009

n°56. Politiques monétaires non conventionnelles : un bilan
Antoine BOUVERET, Abdenor BRAHMI, Yannick KALANTZIS, Alexandra OLMEDO,
Stéphane SORBE

n°55. La situation économique mondiale au printemps 2009
Aurélien FORTIN, Antoine BOUVERET

Mars 2009

n°54. L'appareil exportateur français : une réalité plurielle
Raphaël CANCELÉ

n°53. Les marges dans la filière agro-alimentaire en France
Étienne CHANTREL, Pierre-Emmanuel LECOCCQ